



Communiqué de presse

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Économie Numérique

Plan d'accompagnement des lauréats du concours Apps Togo

Lomé, le 19 juillet 2016- A l'issue du concours des meilleurs applications innovantes et utiles togolaises « Apps Togo », un plan d'accompagnement sera mis en œuvre par le Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes (FAIEJ) aux huit lauréats de la première édition sur une période de treize mois.

Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique a lancé le 1er septembre 2015, le premier concours pour récompenser les meilleures applications mobiles ou web, innovantes et utiles au Togo.

Apps Togo était ouvert aux individus, aux groupes, et aux étudiants togolais. Tout au long de la compétition, les participants ont bénéficié de formations notamment sur les langages de programmation Pharo et Android.

A l'issue de la cérémonie de remise des prix du 17 mai 2016, huit projets répartis en trois catégories (développeurs indépendants, établissements d'enseignement supérieur et Pharo) ont été retenus.

Conformément à la promesse du ministère des Postes et de l'Économie numérique, le Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes (FAIEJ) assistera les lauréats dans la finalisation et la réalisation de leurs projets afin de garantir une pérennité. Comme l'a indiqué la ministre Cina Lawson, le concours « Apps Togo » ne vise pas seulement à récompenser des projets, mais à les porter pour en faire des initiatives économiques viables et rentables.

Ainsi le mécanisme d'accompagnement du FAIEJ consistera à développer auprès des lauréats du concours « Apps Togo », un esprit entrepreneurial, et un renforcement de capacité pour une bonne maîtrise des conditions techniques, financières et managériales de leur projet.

Cet accompagnement sera déployé en deux phases :

- 1- **La phase cadrage et restructuration du projet** : elle consistera à accompagner les lauréats dans la finalisation financière de leur plan d'affaires sur la base d'un business model pendant deux mois.
- 2- **La phase de suivi et d'accompagnement** des lauréats : Il s'agira d'assurer le coaching et le mentoring dans la réalisation des projets sur une durée de dix mois.

Cette initiative du ministère des Postes et de l'Economie Numérique avec le soutien du FAIEJ vise à créer un environnement favorable à l'éclosion de jeunes entrepreneurs et à la promotion de l'innovation au Togo.

Réseaux sociaux : AppsTogo (Facebook) ; @_AppsTogo (Twitter)

Contact presse : Honoré Fiadjoe ; honore.fiadjoe@gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina Lawson occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.